DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

EXTRAIT | ID: 074-200070852-20190312-CC_49_2019-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

Séance du 12 Mars 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice: 37 Titulaires Présents: 28

Suppléants Présents : 1

Absents: 4 Pouvoirs: 4 Votants: 33 Pour: 33 Contre: 0 Nul: 0

Abstention: 0

N° CC 49/2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze Mars à vingt heures, le Conseil Communautaire Usses et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul **RANNARD**

Date de convocation: 06 Mars 2019

Présents: Mesdames Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET.

Messieurs Patrick BLONDET, Grégoire LAFAVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Jean-Yves MÂCHARD

Suppléants : Anne-Laure GUILLET

Pouvoirs: Mesdames Carine LAVAL donne son pouvoir à Jean-Yves MÂCHARD, Carole BRETON donne son pouvoir à Bernard REVILLON. Messieurs Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Paul RANNARD, Stéphane

BRUN donne son pouvoir à Gilles PILLOUX.

Absents: Estelita LACHENAL, Gilles PASCAL, Pascal COULLOUX, Corinne

GUISEPPIN

Monsieur Grégoire LAFAVERGES est désigné secrétaire de séance

OBJET: FINANCES - budget primitif 2019 - Budget annexe TRANSPORTS SCOLAIRES de la CCUR

- le code Général des Collectivités Territoriales
- les délibérations du 12/03/2019

N°29/2019 à N°41/2019 approuvant les comptes de gestions 2018

N°42/2019 approuvant le compte administratif 2018

N°43/2019 fixant l'affectation des résultats de fonctionnement 2018 aux budgets 2019

Le Vice-Président indique que la commission finances s'est réunie à plusieurs reprises et a travaillé sur les projets de budgets.

Il présente le projet du budget primitif (budget annexe TRANSPORTS SCOLAIRES) 2019 qui prend en compte l'état des restes à réaliser 2018 et les reprises de résultats.

Envoyé en préfecture le 21/03/2019

Reçu en préfecture le 21/03/2019

Affiché le

ID : 074-200070852-20190312-CC_49_2019-DE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ADOPTE le budget primitif 2019 du **budget annexe TRANSPORTS SCOLAIRES de la CCUR** qui s'articule comme suit :

- Fonctionnement

- Dépenses

1 908 746,64 €

- Recettes

1 908 746,64 €

- Investissement

- Dépenses

5 000,00 €

- Recettes

13 455,59 € Section votée en sur équilibre

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

> Pour extrait conforme, <u>Le Président</u>, Paul RANNARD

